

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 26 février 2026



COMMUNE D'ESNEUX

APPROBATION DES STATUTS ET ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE « ESNEUX-TILFF SERVICES (ETS) »

Administration générale - Laura IKER

0478.25.55.43 – laura.iker@esneux.be

Réuni en séance ce jeudi, le Conseil communal d'Esneux a approuvé l'adhésion de la commune à la société coopérative Esneux-Tilff Services (ETS), une initiative locale visant à renforcer l'insertion socioprofessionnelle sur le territoire communal.

Créée à l'initiative de partenaires locaux, dont l'Agence locale pour l'emploi, la coopérative aura pour mission principale de favoriser l'accès à l'emploi de personnes peu qualifiées, en développant notamment des activités de services de proximité, de jardinage et de nettoyage, ainsi que des actions de formation et d'accompagnement.

Par cette décision, la commune va devenir coopératrice fondatrice aux côtés d'autres acteurs publics, notamment le CPAS. La participation financière communale consiste en l'acquisition d'une part de 500€, qui sera inscrite lors de la prochaine modification budgétaire de l'exercice 2026.

Le Conseil communal a souligné que ce projet répond à un besoin social identifié sur le territoire et s'inscrit pleinement dans les missions d'intérêt général de la commune.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTE TEXTILE TERRE ASBL

Environnement – Serge KALBUSCH

0478/82.46.18 – serge@kalbusch.be

La Commune d'Esneux a reconduit sa convention avec l'asbl TERRE pour assurer la collecte des textiles ménagers par le biais des bulles à vêtements réparties sur l'ensemble du territoire communal. Ce renouvellement témoigne de l'engagement de la commune en faveur d'une gestion responsable et durable des déchets textiles.

En 2025, ce sont 105.153 kg de textiles qui ont été collectés via ces dispositifs à Esneux. Le traitement de ces textiles s'est réparti de la manière suivante : 54 % des vêtements ont pu être réutilisés, 23 % ont été recyclés en fibres et 24 % ont malheureusement constitué des déchets, ce qui représente une hausse de 10 % par rapport à 2024.

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2025, de l'obligation de collecte sélective des textiles a provoqué une augmentation notable des dépôts non conformes autour des points de collecte. Afin de lutter contre ces incivilités et d'aider l'asbl TERRE à préserver la qualité du tri, la commune a installé des caméras de surveillance à proximité des bulles de collecte. Cette mesure a permis de réduire les dépôts sauvages, bien que ceux-ci restent trop fréquents. La commune d'Esneux encourage donc tous les citoyens à adopter des comportements responsables et à respecter scrupuleusement les consignes de tri.

Il convient de souligner que ce partenariat avec TERRE favorise le réemploi local. « En 2025, près de 700 tonnes de textiles ont ainsi été valorisées selon un circuit ultra-court. Ce dispositif participe également à la création d'emplois, à la réinsertion socioprofessionnelle, et renforce la solidarité internationale grâce à des partenariats avec des communautés au Sénégal, au Bénin, au Mali, au Burkina Faso et au Pérou » précise l'échevin en charge Serge KALBUSCH.



PLAN CIGOGNE - CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE AVENUE D'ESNEUX 176

Petite enfance – Steve METELITZIN

0474.24.06.05 – metelitzin.s@gmail.com

Le projet de la nouvelle crèche de Méry avance à grands pas.

Dans le cadre du Plan Cigogne, la commune d'Esneux a obtenu un subside pour la création d'une nouvelle crèche de 49 places, qui ouvrira ses portes le 1er septembre prochain.

Cette nouvelle infrastructure permettra, d'une part, le transfert des 24 places de la crèche des Marmousets, qui est vétuste, et, d'autre part, la création de 25 places supplémentaires au sein des crèches communales gérées par le CPAS, qui passeront donc de 56 à 81 places d'accueil.

Ce jeudi, le Conseil communal a approuvé un avenant permettant la finalisation des travaux.

« Les prochaines étapes concernent l'aménagement du bâtiment et, surtout, le recrutement du personnel supplémentaire pour répondre à l'augmentation du nombre de places. En effet, au printemps, le recrutement de sept puéricultrices sera lancé afin de renforcer l'équipe actuelle », se réjouit le Président du CPAS, Steve Metelitzin.

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT DES PLAINES DE VACANCES PAR L'ONE 2026-2029

Jeunesse – Steve METELITZIN

0474.24.06.05 – metelitzin.s@gmail.com

Depuis 2010, la Commune d'Esneux organise des plaines de vacances durant les congés scolaires.

Chaque année, ce ne sont pas moins de quatre semaines de plaines qui sont proposées :

- 2 semaines durant les vacances d'été ;
- 1 semaine durant les vacances de printemps ;
- 1 semaine durant les vacances d'automne.

Au cours de chaque semaine, ce sont plus de 120 enfants âgés de 3 à 12 ans qui sont accueillis et encadrés par des animateurs brevetés. Chaque année, ceux-ci renouvellent les projets, activités et thématiques abordés, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents. Le tout à un coût démocratique et accessible à tous.

« Au regard de la demande, de la qualité de l'encadrement et de la plus-value pour petits et grands, il est essentiel pour la commune de maintenir et de développer ce service. C'est d'ailleurs tout le sens de la demande de renouvellement de notre agrément pour les trois années à venir » affirme Monsieur Steve METELITZIN Président du CPAS en charge de la Jeunesse.